

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 Juillet 2021
DE LA COMMUNE DE SAINT GENIS D'HIERSAC

L'an 2021, le 9 Juillet à Vingt heures et trente minutes, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mr Wilfried FOURNIER, Maire.

Date de la convocation : 05/07/2021 Nb de conseillers en exercice : 15 Votants : 14

Membres présents : Mmes Nathalie LAFON, Stéphanie ROTURIER, Nathalie SICART, Mrs Christian COURJAUD, Wilfried FOURNIER, Aurélien GUILLOT, Jean-Claude GUILLOT, Yanick MENARD, Stéphane PAULIAC, Rodolphe PREVOST, Fabien TRUTEAU

Membres absents excusés : Mme Sylvie GUINFOLLEAU (procuration à Mme Roturier) M. Bruno JACOB, Mathieu MOREAU (procuration à M. Menard), Emmanuel RIPPE (procuration à M. Fournier)

Secrétaire de séance : Nathalie SICART

M. Le Maire ouvre la séance à 20h35

M. Le Maire demande s'il peut ajouter à l'ordre du jour le point suivant :

- Participation aux charges de fonctionnement de l'école de St Yrieix sur Charente

Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'ajout de ce point à l'ordre du jour.

Délibérations

- **Proposition Achat terrain Vigreux Jean-Paul à Roissac**

M. Le Maire explique que suite aux fortes précipitations, et étant donné que le terrain de M. Vigreux est en pente, cela a entraîné une coulée de boue sur le terrain de Mme Labadie et M. Guénée détruisant l'aménagement extérieur et leur jardin.

Il rappelle que c'est un conflit privé et qu'il a été faire une médiation entre les deux. Suite à cette médiation, M. Vigreux a proposé à la commune de lui vendre une partie de son terrain pour que la collectivité effectue un aménagement et que le problème soit résolu.

M. Le Maire soumet au conseil municipal, la proposition d'achat d'une partie du terrain de M. Vigreux Jean-Paul Le Conseil municipal refuse, à l'unanimité, l'achat du terrain de M. Vigreux.

- **Tarif occupation du domaine public**

M. Le Maire explique qu'il y a lieu de revoir les tarifs de l'occupation du domaine public et donne la parole à M. Jean-Claude Guillot, adjoint en charge des commerces et de l'artisanat.

M. Jean-Claude Guillot informe qu'il a reçu plusieurs demandes de différents commerçants (distributeur à pizzas, prothésiste ongulair, foodtruck) qui souhaiteraient venir s'installer sur la commune. Il explique également que lors du marché, le vendredi, certains commerçants se branchent sur la borne électrique et d'autres ne se servent pas d'électricité. Il souhaiterait qu'un nouveau tarif soit instauré avec un droit de branchement afin de ne pas défavoriser ceux qui ne se branchent pas.

M. Le Maire demande si le conseil municipal s'oppose au tarif de droit de branchement.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité d'instaurer ce nouveau tarif.

M. Le Maire propose au conseil municipal d'instaurer ce tarif avec droit de branchement à 20€ par mois.

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, cette proposition.

- **Participation aux charges de fonctionnement de l'école de St Yrieix sur Charente**

M. Le Maire informe que la commune de St Yrieix demande de signer une convention pour participer à hauteur de 442€21 pour un enfant domicilié à St Genis d'Hiersac et scolarisé dans leur école. Etant donné que l'enfant suit la scolarité de son frère, nous avons l'obligation de participer aux frais de fonctionnement.

M. Le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à signer la convention avec la commune de St Yrieix sur Charente.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. Le Maire à signer la convention et à verser une participation de 442€21 à la ville de St Yrieix sur Charente.

Informations diverses :

- M. Le Maire présente Mme Elodie Doucet, nouvelle assistante au secrétariat de mairie depuis le 30 juin 2021. Il informe que Mme Doucet bénéficiera du contrat PEC à 21h pour une durée d'un an avec prise en charge du salaire par l'Etat à 80%.
- M. Le Maire informe qu'il a recruté M. Christophe LASSUS en contrat PEC à 35h pour une durée d'un an avec une prise en charge par l'Etat du salaire à hauteur de 80%

Questions diverses :

- M. Le Maire informe du projet phytosignal mise en place par la région afin de signaler l'épandage de pesticides illicites.
- M. Le Maire rappelle aux conseillers qu'ils ont été élus pour représenter la commune, exprimer leur avis et rappel qu'ils ont des devoirs comme par exemple la présence pour les élections et les manifestations. Il souhaite qu'ils prennent consciences de leur responsabilité et qu'il faut se mobiliser pour la population et pour le territoire.
- M. Menard explique qu'il y a un souci entre voisins à Bellevue à cause d'une clôture électrique et souhaiterait que le Maire fasse le médiateur pour régler ce problème. M. Le maire répond qu'il a rencontré la personne et qu'une réponse sera apportée avec une médiation.
- M. Aurélien Guillot explique que suite aux fortes précipitations, beaucoup de chemins ont été dégradés. M. Le Maire explique que ça sera bientôt inscrit sur le planning. M. Menard explique qu'il vaut mieux attendre septembre pour le faire et peut être voir pour que certains chemins trop pentus soient enrobés pour éviter qu'ils se dégradent régulièrement. M. Le Maire propose que ce la fait partie des solutions envisageable et qu'ils peuvent aussi bénéficier de bandes enherbées.
- M. Courjaud informe que l'entreprise Gaudy Bonnaud a commencé les travaux de voirie à Boursandreau mais vu les conditions climatiques, l'entreprise a pris un peu de retard.
- Mme Roturier explique qu'elle a rencontré le nouveau président du Foot Entente 20, qui souhaiterait rejouer sur le stade de St Genis. Des travaux sont à prévoir dans les vestiaires. L'association se propose de les réaliser si la commune achète les matières premières. M. menard explique qu'avant le démarrage il faut penser à faire l'entretien du chauffe-eau qui n'a pas fonctionné depuis longtemps.
- Mme Roturier informe également qu'une famille est en difficulté sur la commune, et que de temps en temps, nous allons lui apporter un colis alimentaire d'urgence.
- Mme Roturier fait un point sur les festivités du 13 juillet. Elle souhaiterait savoir qui sera présent lors de l'installation à partir de 17h.
- M. Le Maire informe que le projet de la voie douce au niveau du logis va se faire durant le mandat avec un financement du projet dans le cadre du CRTE (50% financé par le Département jusqu'à 20 000€).
- Présentation du rapport d'activité de la SILFA 2020
- Présentation du rapport d'activité de l'ATD 16 2020

Prochain Conseil municipal le 3 septembre 2020.

La séance est levée à 22h45